



**Assemblée Générale  
de la Commission Locale d'Information Nucléaire  
auprès du CNPE du Blayais**

**Bordeaux, mardi 24 avril 2013**

---

Liste des présents

---

***Collège des élus***

M. Jacques MAUGEIN (Conseiller Général du canton de Saint André de Cubzac - Président de la CLIN)  
M. Xavier LORIAUD (Conseiller Général du canton de Blaye)  
M. Alain RENARD (Conseiller Général du canton de Saint Savin de Blaye)  
M. Bernard BAILAN (Mairie d'Eyrans)  
M. Jean-Paul NINAUD (Mairie de Saint Estèphe)  
M. Eric ANGIBAUD (Mairie de Saint-Bonnet sur Gironde)  
M. Michel RIGAL (Mairie de Braud et Saint Louis)  
M. Didier LOCHET (Mairie de Saint Palais)

***Collège des associations de protection de l'environnement***

M. Jacques MARCHAND (UFC Que Choisir)  
M. Michel CORNILLIER (Nature Environnement 17)  
M. Daniel DELESTRE (SEPANSO)  
M. Patrick MAUPIN (Maison de la Nature et de l'Environnement)

***Collège des organisations syndicales***

M. Laurent DEMPHITTE (CFE-CGC)  
M. Emmanuel MOULIN (FO)  
M. Patrick VIEILLE (CFDT)

***Collège du monde économique et personnes qualifiées***

M. Thomas MIMIAGUE (SDIS 33)  
Mme. Jacqueline RABIC (Syndicat des pêcheurs professionnels)  
M. Pierre BOUSSEAU (Personne qualifiée)  
Mme. Françoise HUBERT (personne qualifiée)  
M. Bernard MANGON (CCI de Bordeaux)  
M. Henri BENAZECH (personne qualifiée)

***Secrétariat de la CLIN – Conseil Général de la Gironde***

M. Xavier PAULMAZ (Chargé de mission de la CLIN - CG33)  
M. Franck UTEAU (CG33)  
Mme Katryn BEULLENS (CG33)  
Mme. Héléne PELTIER (CG33)  
M. Eric des GARETS (CG33)

***Membres avec voix consultative***

M. Philippe BRUGNOT (Directeur de cabinet du Préfet de Région et de la Gironde)  
M. Etienne DUTHEIL (Directeur du CNPE du Blayais)  
Mme. Marie-Pierre THAMIE (CNPE du Blayais)  
M. Didier LUNDY (CNPE du Blayais)  
Mme. Anne-Cécile RIGAIL (ASN)  
M. Adrien THIBAUT (ASN)

***Invités***

M. Bruno de GRISSAC (SMEGREG)  
M. Didier LAROCHE (personne qualifiée)  
Mme. Michelle VAN IMPE (personne qualifiée)  
Mme. Sylvie HAMON (Nature Environnement 17)  
M. Robert LESCOUTRA (Mairie de Saint Estèphe)  
M. David MAGENDIE (Mairie de Saint Genès de Blaye)  
M. Eric AUBINEAU (Mairie de Bordeaux)  
M. Jean-Bernard DUBOSC (Retraité EDF)  
M. Patrick DESTRUMAUT (Tchernobyl)  
Mme. Dominique BOHN (Tchernobyl)

***Excusés***

M. Philippe MADRELLE (Président du Conseil Général 33)  
M. Philippe PLISSON (Député de la Gironde)  
M. Bernard BOURNAZEAU (Conseiller Régional Aquitaine)  
Mme. Maryline GARDNER (Sous-préfète de Lesparre)  
M. Daniel HILLERET (SMIDDEST)  
M. Thierry LEPESANT (Conseiller Régional Poitou-Charentes)  
M. Bernard ARTIGUE (Chambre d'Agriculture de la Gironde)  
M. Dominique BUSSEREAU (Député de Charente-Maritime)  
M. Vincent FELTESSE (Président de la CUB)  
M. Florian Guillaud (personne qualifiée)

Jacques Maugein ouvre la séance de la première assemblée de l'année 2013, en remerciant les participants de leur présence et notamment monsieur Renard, Vice-président du Conseil Général et monsieur Loriaud, élus départementaux fidèles aux réunions de la CLIN, ainsi qu'Etienne Dutheil Directeur de la centrale. Il précise que cette assemblée est dite « fermée », c'est-à-dire que seuls les membres de la CLIN ont été invités.

Jacques Maugein considère qu'Etienne Dutheil, tout comme son prédécesseur ont favorisé le changement en accordant une considération particulière au travail de la CLIN.

La formule d'Etienne Dutheil, « Il y a une règle c'est la sécurité, il y a une obligation, éviter l'aveuglement vis à vis du risque, et la vigilance, c'est tous les jours », peut inspirer notre réflexion.

Jacques Maugein indique qu'Anne-Cécile Rigail a facilité l'entrevue avec le nouveau Président de l'ASN, monsieur Jean-Franck Chevet qui a été reçu par le Président du Conseil Général, le 7 décembre 2012, au moment où il venait de prendre ses fonctions.

Cette situation pousse de nombreuses CLI, dont la notre, à essayer de mieux connaître pour mieux informer, c'est-à-dire réaliser des études indépendantes et ainsi apprécier les informations qui nous sont transmises.

Jacques Maugein informe que Philippe BRUGNOT, directeur de cabinet de monsieur le Préfet, viendra apporter des compléments pour répondre à l'objection de la CLIN sur l'organisation de l'exercice de crise PPI (plan particulier d'intervention).

Jacques Maugein souligne que la CLIN avait décidé de s'élargir. Cet élargissement était à l'ordre du jour de la dernière commission permanente du Conseil Général. Il précise que la CLIN a reçu énormément de pression de la part d'un certain nombre de personnalités qui voulaient absolument participer aux travaux de la CLIN. La commission permanente du Conseil Général, unanime, a convenu de reporter ce sujet d'élargissement.

Présentation de l'ordre du jour :

- 1/ Bilan d'activité 2012 de la CLIN et expertise indépendante ;
- 2/ Bilan d'activité 2012 du CNPE du Blayais, présenté par EDF ;
- 3/ Bilan d'activité 2012 du CNPE du Blayais, présenté par l'ASN ;
- 4/ Présentation de la campagne d'arrêt 2013 au CNPE du Blayais ;

### **1/ Bilan d'activité 2012 de la CLIN et expertise indépendante – Xavier Paulmaz**

Xavier Paulmaz indique que les documents qui ont été produits en 2012 et qui sont présentés ci-après, sont téléchargeables sur [gironde.fr/clin](http://gironde.fr/clin)

Le bureau de la CLIN s'est réuni à neuf reprises et la commission a tenu ses deux assemblées générales ordinaires réglementaires, ainsi qu'une assemblée extraordinaire qui fut l'occasion d'entendre le témoignage de Jacques Maugein qui est allé à la rencontre d'élus locaux de la Préfecture de Fukushima.

Le bureau de la CLIN a rencontré les élus CGT du CHSCT de la centrale. A cette occasion la précarité de certains agents prestataires a été évoquée. Cette rencontre n'a pas fait l'objet d'un compte rendu.

A la demande de la CLIN, une réunion avec les ingénieurs d'EDF a été organisée sur le thème du vieillissement des cuves de réacteurs. Cet échange a été guidé par les sept questions de la CLIN.

Un membre du bureau a assisté à une visite d'inspection du CNPE par l'ASN sur le thème des équipements sous pression nucléaire (ESPN). Son compte rendu fait apparaître la complexité de ces équipements.

A l'occasion de la demande d'utilisation du combustible MOX, pour les réacteurs 3 et 4, le collège des commissaires de l'autorité de sûreté nucléaire a auditionné la CLIN sur son avis « réservé ».

Pour l'exercice de crise nucléaire du 20 novembre 2012, la CLIN a participé à un grand nombre de réunions préparatoires qui auront permis de mieux appréhender la préparation d'un exercice. Le déroulement de l'exercice, a été suivi par des observateurs de la CLIN à la centrale, à la sous-préfecture de Blaye ainsi qu'à la Préfecture.

Pour la CLIN cet exercice n'est pas terminé puisque l'implication des élus locaux et de la population n'a pas été jouée.

La CLIN a visité le centre d'étude nucléaire de Bordeaux Gradignan (CENBG) qui a présenté sa capacité à effectuer des recherches de radioactivité dans l'environnement.

La CLIN a participé aux événements suivants : journées sur le démantèlement des installations nucléaires et problématiques associées, séminaire santé – environnement co-organisé par l'ANCCLI et l'IRSN, 24<sup>ème</sup> conférence des CLI.

Suite à la présentation des conclusions de l'étude sur l'analyse des événements significatifs de 2000 à 2011, lors de l'assemblée générale de juillet 2012, il a été décidé de mettre en place un rendez-vous périodique entre la CLIN, EDF et l'ASN. La première réunion examinera l'année 2012.

L'ensemble de l'activité de la CLIN a été rendu possible grâce à un budget de 154 936 €, intégralement pris en charge par le Conseil Général et qui a fait l'objet d'une aide forfaitaire de 45 000 €.

En 2013, la CLIN souhaite mener une étude indépendante à l'occasion de la troisième visite décennale (VD3) du réacteur 2, qui débutera en août. L'objet de cette étude concerne l'expertise de quatre thèmes : la modification dans le domaine de la sûreté, le vieillissement de la cuve, l'enceinte de confinement et la radioprotection liée à la VD3.

### Questions de la salle :

Patrick MAUPIN constate la publication en décembre d'une lettre d'information, « Clin contacts ». Il souhaite connaître la prochaine échéance pour le numéro suivant. L'information est un point important, est-ce que la CLIN a espoir d'un renforcement du financement de l'ASN ?

Xavier Paulmaz précise que le numéro deux de la lettre d'information est en cours de finalisation et sera distribuée dès que possible.

Concernant le budget, Anne-Cécile RIGAIL précise que la demande de la CLIN a été prise en compte, mais du fait du retard d'autres CLI pour transmettre leur budget, l'aide financière destinée aux CLI ne peut être répartie équitablement. Il paraît peu probable que l'aide de 45 000 € soit augmentée, l'enjeu sera de la maintenir au même niveau.

Dominique BOHN regrette qu'il n'y ait pas de compte rendu de la rencontre avec les élus CGT du CHSCT.

Jacques Maugein précise qu'il est probable qu'une nouvelle rencontre avec le CHSCT de la centrale ait lieu en 2013. Nous verrons dans quelle mesure nous pourrions répondre favorablement à cette demande.

Jacques Maugein rappelle que le départ de Marc Melguen, ingénieur EDF, a plongé le bureau de la CLIN dans des difficultés certaines. Depuis quelque temps déjà, l'ASN n'assiste que rarement aux réunions de bureau, souhaitant ainsi préserver l'indépendance de la CLIN. Aussi, il renouvelle sa demande pour que l'interlocuteur du CNPE pour la CLIN soit un ingénieur. Bien sûr, les réponses à nos questions peuvent venir quelques jours après, mais les membres du bureau n'ont pas suffisamment de temps disponible pour pouvoir suivre les différents dossiers, sans la présence permanente d'un ingénieur.

### **2/ Bilan d'activité 2012 du CNPE du Blayais – Etienne Dutheil**

La présentation d'EDF, du bilan d'activité 2012 du CNPE du Blayais, est disponible au secrétariat de la CLIN.

L'année 2012 a été marquée par deux enjeux sûreté majeurs : le nouveau système d'information de gestion des activités et la première VD3.

Les résultats sûreté marquent un pallier même s'ils sont conformes aux objectifs. Les points notables sur les indicateurs de résultats : le nombre d'arrêts automatiques du réacteur se maintient à un niveau bas, les non conformités aux spécifications techniques d'exploitation et les non conformités de configuration de circuit sont irrégulières. Au total, ce sont 34 événements significatifs sûreté qui ont été déclarés. Les faits marquants pour la sûreté concernent le déploiement du référentiel rénové de crise, nouveau mode de gestion du plan d'urgence interne (PUI) et la mise en place d'une organisation dédiée à la maîtrise des risques d'agression externe (incendie, séisme et inondation).

Les résultats de sécurité sont en amélioration (16 accident avec arrêt de travail).

Les résultats de radioprotection sont conformes aux objectifs, avec une dosimétrie collective (dose moyenne reçue pour 1 000 travailleurs) maîtrisée de 2,7 h.Sv et des événements significatifs radioprotection au nombre de 12 de niveau 0 et 1 de niveau 1.

Les rejets dans l'environnement, qu'ils soient liquides ou gazeux, sont inférieurs aux limites autorisées. Parmi les autres rejets qui font l'objet d'une attention particulière, les gaz à effet de serre (hexafluorure de soufre - SF6) et le bore sont au-dessus de l'objectif.

Jacques Maugein observe la prise en compte des agressions externes, sujet qui intéresse la CLIN depuis plusieurs années. Il attire l'attention sur les rejets et transferts d'effluents liquides, et rappelle la réglementation qui indique que les dispositifs de rejets sont aménagés de manière à réduire autant que possible les perturbations apportées au milieu ambiant aux abords des points de rejet notamment en minimisant l'étendue de la zone de mélange. Le problème des eaux reste un sujet important que la CLIN souhaite approfondir en 2013.

### Questions de la salle :

Une personne souhaite avoir des précisions sur l'unité des chiffres présentés qui sont tous en Giga-becquerel, alors que pour le tritium, l'unité est en Tétra-becquerel, et connaître l'unité de la valeur, qui est de 80 000, à ne pas dépasser.

Anne-Cécile RIGAIL précise que l'arrêté de rejet indique une limite en effluent liquide en tritium de 80 000 giga-becquerel, soit 80 000 milliards de becquerel (1 becquerel = 1 désintégration radioactive par seconde).

Françoise HUBERT rappelle que la CLIN regarde actuellement le détail des événements significatifs 2012. Globalement, les problèmes sont liés à l'organisation et à l'humain. La première interprétation conduit à dire qu'il y a un manque de formation et un manque de culture. Le directeur de la centrale l'a dit, la culture dans le domaine de la radioprotection est difficile et long. Mais elle constate que la centrale a trente ans, et on continue de parler d'un manque de culture.

Etienne Dutheil confirme que le plus important est de fiabiliser le geste professionnel. La centrale a trente ans mais les gens qui y travaillent n'y sont pas depuis trente ans. Il y a un très fort renouvellement des compétences. Il faut en permanence sensibiliser et former. C'est le management de la sûreté qui fait que l'on peut progresser.

Jacqueline RABIC est satisfaite que la CLIN s'approprie le sujet de l'eau pour la centrale. Elle considère que la centrale a des conséquences mécaniques sur la chaîne alimentaire de l'estuaire. Elle rappelle que dans le cadre du comité de bassin elle milite pour un rejet zéro polluant. Il est vrai que les rejets liquides de la centrale sont en-dessous des normes. Mais il faudrait diminuer ces normes, parce que viennent se rajouter quantité d'autres polluants comme les métaux lourds et que, par conséquent, nous avons une détérioration importante de la matière vivante de l'estuaire.

Etienne Dutheil rappelle que depuis trente ans, il y a eu un effort effectué pour mieux connaître l'estuaire, et aujourd'hui, il est l'un des mieux connu grâce aux études réalisées dans le cadre de la surveillance de l'environnement de la centrale. Il considère que la problématique de l'estuaire de la Gironde se retrouve dans tous les estuaires, qu'il y ait ou non une centrale nucléaire.

Patrick MAUPIN s'interroge sur la différence d'événements significatifs de sûreté présentés aujourd'hui, 34, et ce qui est indiqué sur le site du CNPE, 35. Il est fait mention d'un événement générique de niveau 1, qui concerne tous les réacteurs, peut-on en savoir un peu plus ? Où en est-on des prescriptions de l'ASN pour l'année 2012 ?

Etienne Dutheil précise que cet événement générique de niveau 1 concerne plusieurs sites du palier 900 MWe. Il s'agissait d'une non-conformité sur le dispositif de fixation d'une mesure de niveau sur le réservoir d'eau du système d'alimentation de secours des générateurs de vapeurs. Ce défaut datait de l'origine. Concernant les prescriptions techniques de l'ASN, elles ont été respectées.

### **3/ Bilan d'activité 2012 du CNPE du Blayais – Anne-Cécile Rigail**

La présentation de l'ASN, sur l'appréciation du bilan d'activité 2012 du CNPE du Blayais, est disponible au secrétariat de la CLIN.

Parmi les points positifs, il n'y a pas eu de sortie du domaine de fonctionnement des chaudières. Il n'y a pas eu d'événement significatif transport et seulement deux événements significatifs environnement ce qui est un progrès.

Toutefois, il s'agit d'une année chargée en événements. La sûreté du site n'est pas seulement appréciée au nombre d'événements, mais il y a eu beaucoup d'activités sur la centrale et beaucoup d'écarts dont 7 classés au niveau 1 (5 sûreté, 1 transport et 1 radioprotection).

Elle souligne la transparence de l'ensemble des intervenants qui n'hésitent pas à déclarer de petits écarts. Elle note plusieurs non qualités de maintenance, ce qui renvoie à des fragilités déjà identifiées relatives aux contrôles techniques sur ces opérations, sur la mise en œuvre perfectible des pratiques de fiabilisation.

Onze inspections ont été réalisées dont une inspection radioprotection sur plusieurs jours. Il y a peu d'écarts notables lors de ces inspections.

Il y a eu un bon déroulement des arrêts et notamment de la visite décennale et de la dosimétrie. Parmi les points négatifs, on note des défauts de qualité de maintenance, de rigueur d'exploitation ou de préparation d'activité. Des activités à enjeux sont à rendre plus robustes : la préparation des tirs radio, les travaux au fond de la piscine. Concernant les facteurs organisationnels et humains, l'exploitation, la maintenance, la deuxième barrière et les équipements sous pression nucléaire, l'évaluation est stable et perfectible sur une minorité de points.

Concernant la radioprotection, l'évaluation est satisfaisante mais se détériore.

Concernant l'environnement et le transport, l'évaluation est perfectible sur une minorité de points et se détériore.

Concernant l'urgence et l'incendie, la première barrière, la troisième barrière et le confinement, l'évaluation est satisfaisante et stable.

Les points positifs sont une bonne organisation, une qualité de relation correcte avec l'ASN, un bon déroulement de la visite décennale du réacteur numéro 1 et des bons résultats dans le domaine du transport.

Les efforts attendus dans le domaine de l'exploitation concernent la qualité du contrôle technique, la surveillance en salle de commande et la fiabilisation du nouveau système d'exploitation (SDIN) ; dans le domaine de la maintenance, il convient d'éviter les non qualités de maintenance, garantir des ressources suffisantes pour maîtriser l'ensemble des chantiers ; dans le domaine de la radioprotection, améliorer l'identification des points chauds et maîtriser les tirs radiologiques ; dans le domaine de l'environnement, respect intégral de la réglementation sur les rejets.

Dans les perspectives 2013, il y a la troisième visite décennale avec remplacement des générateurs de vapeur du réacteur numéro 2 et la visite partielle avec remplacement des générateurs de vapeur du réacteur 4. La poursuite de la mise en œuvre des prescriptions techniques liées au retour d'expérience de l'accident de Fukushima, avec la construction d'une digue de protection des alimentations électriques de la centrale. Enfin, l'application de l'arrêté INB qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Jacques Maugein considère que depuis environ sept ans, les comptes rendu de l'ASN sont présentés avec beaucoup de transparence. Il constate que le directeur de la centrale accepte cet exercice devant la CLIN. Mais tous les personnels d'EDF n'acceptent pas cette transparence avec la même facilité, sans parler d'un certain nombre de retraités d'EDF qui ne l'acceptent pas du tout. Il serait bon que le comportement des cadres et des retraités d'EDF soit au même niveau d'acceptation en ce qui concerne la transparence.

## **Jacques Maugein donne la parole à Philippe BRUGNOT afin qu'il fasse part des dernières décisions du Préfet sur les suites de l'exercice de crise nucléaire.**

Philippe BRUGNOT annonce qu'une journée pédagogique sera proposée mi-septembre, un samedi après-midi, pour les communes du PPI. Le lieu retenu pour cette journée serait Braud et Saint Louis. L'objectif est de permettre à la population d'accéder aux appareils de mesure, de se familiariser avec les personnels en équipement, d'expliquer les raisons des mesures de radioactivité, leurs interprétations et leurs traitements, de présenter les procédures de prise de décision du Préfet et les réponses des autorités publiques en cas d'accident nucléaire. Pour cela, dans la salle des fêtes de Braud et Saint Louis, différents stands permettraient d'apporter des réponses à ses sujets. Chaque commune pourra présenter son plan communal de sauvegarde (PCS). Il est envisagé de simuler l'évacuation d'une école. La CLIN sera associée à cette journée.

## **4/ Présentation de la campagne d'arrêt 2013 au CNPE du Blayais – Etienne Dutheil**

La présentation d'EDF est disponible au secrétariat de la CLIN.

L'année 2013 est exceptionnelle en raison du niveau d'activité très important, avec deux remplacements de générateurs de vapeur, la troisième visite décennale du réacteur numéro 2, ainsi que deux arrêts pour simple rechargement pour les réacteurs 1 et 3.

Généralement, le remplacement des générateurs de vapeur est effectué à mi-vie. Ici, ils sont changés un peu plus tard, du fait de leur bon état de conservation. Au total, ce sont 305 jours d'arrêt programmé pour 2013. A titre de comparaison, pour une année dite normale, avec deux arrêts pour simple rechargement et deux visites partielles pour maintenance, ce sont environ 150 jours d'arrêt programmé. Il y aura donc une forte densité d'intervenants, avec environ 2 500 personnes travaillant simultanément sur le CNPE. Des dispositions particulières ont été prises pour pouvoir accueillir ces personnes dans de bonnes conditions. Le pic est attendu au moment de la VD3 de Blayais 2, dans la deuxième moitié de l'année.

La préparation de l'année 2013 a commencé dès février 2012, avec la mise en place de dispositions particulières permettant de mieux associer les entreprises partenaires d'EDF à la préparation des activités.

Cette année 2013 est le résultat d'un programme qui concrétise le projet industriel d'EDF qui est de permettre aux installations de fonctionner au-delà de 40 ans, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires.

Ces travaux relèvent de trois domaines : des modifications issues des réexamens de sûreté, des modifications dites post-Fukushima qui vont s'étaler sur plusieurs années et des remplacements de composants qui permettent de moderniser l'installation.

A l'occasion de la VD3 de Blayais 2, 76 modifications sont programmées, les plus importantes concernent le changement du contrôle commande des grappes et de l'instrumentation du cœur, la mise en place d'un détecteur de corium, le changement du système de verrouillage du tampon matériel du bâtiment réacteur et la mise en place d'une nouvelle instrumentation de mesure en continu au niveau de la piscine du bâtiment combustible.

Concernant les modifications post Fukushima, il s'agit d'un programme pluriannuel. L'objectif est de disposer de matériels dits « noyau dur » dimensionnés pour résister à des agressions externes dont le niveau est très supérieur à ce qui était pris en compte à la conception (réserves en eau, pompes ou diesels d'ultime secours). Il s'agit également de renforcer les moyens de gestion d'un accident avec la mise en place de la force d'action rapide du nucléaire (FARN) et un centre de crise locale plus important que l'actuel.

### Questions de la salle :

Patrick MAUPIN souhaite savoir si la réflexion se poursuit sur l'évolution du périmètre du plan particulier d'intervention (PPI).

Philippe BRUGNOT indique que la réflexion est toujours en cours et que la décision dépend du niveau national.

Jacques Maugein rappelle que ce sujet qui avait fait l'objet de questions de la CLIN il y a déjà quelques temps a été repoussé à monsieur le Préfet, le 14 mars dernier, à l'occasion d'une réunion. Cette question est relayée par le maire de Bordeaux et le Président de la communauté urbaine de Bordeaux. Il insiste auprès du Préfet pour que le problème soit traité. L'expérience de Fukushima conduit à l'extension du périmètre particulier d'intervention. L'information qui doit se déployer au moment d'un accident a changé de nature. Le gouvernement japonais regrette de ne pas avoir mis en place ce type de disposition. Dans le cadre de la remise à niveau du PPI, on ne peut plus se limiter à 10 km autour de l'usine.

Françoise HUBERT rappelle que pour la question des 10 km la réglementation est nationale. Elle estime que les spécificités régionales devraient être prises en compte. L'environnement de Blayais n'est pas du tout le même que celui de Golfech dont les habitations sont à proximité.

Elle souhaite savoir si l'ASN s'intéresse aux entreprises prestataires du nucléaire et au niveau de sous-traitance. Est-ce que les entreprises sont tenues à la formation de leurs agents et y a-t-il un suivi ?

Anne-Cécile RIGAIL précise que les facteurs organisationnels et humains représentent un point d'intérêt fort pour l'ASN depuis plusieurs années et plus spécifiquement depuis l'année dernière avec un comité d'orientation sur les facteurs sociaux, organisationnels et humains. Ce comité est pluraliste avec des représentants syndicaux, des exploitants et des associations. Il vise à orienter les travaux dans les domaines mal couverts.

La question de la compétence des personnes qui interviennent est prévue par la réglementation (arrêté qualité de 1984 et arrêté INB de février 2012) qu'il s'agisse d'agents EDF ou de prestataires.

L'ASN n'inspecte pas directement les prestataires parce que ce serait déresponsabiliser l'exploitant. L'ASN doit s'assurer que les résultats sont atteints. Quand il y a inspection, il y a échange avec des prestataires, mais surtout l'ASN va vérifier qu'EDF vérifie la compétence de ses sous-traitants.

La nouveauté réglementaire réside dans le fait qu'EDF ne peut plus sous-traiter la surveillance de compétences de ses sous-traitants. L'exploitant est responsable de l'ensemble des intervenants sur son site.

Patrick MAUPIN souhaite savoir si les générateurs de vapeur qui ont été changés en 2009 étaient également en Inconel 690.

Concernant l'évolution de la composition de la CLIN qui a été reportée, il souhaite savoir s'il y a une échéance.

Etienne Dutheil indique que c'était déjà le cas. L'usage de l'Inconel 690 date du début des années 1990.

Jacques Maugein n'a pas la réponse concernant l'évolution de la composition de la CLIN. Le Président du Conseil Général ne peut pas s'engager sur les délais de ce report.

Jacqueline RABIC souhaite être associée à la réunion spécifique sur l'eau qui est envisagée.

Jacques Maugein demande au secrétariat d'y veiller.

Jacques Maugein remercie tous les participants et clôture l'assemblée générale.